

L'ENJEU DE LA SÉCURITÉ : AMÉRIQUE OU AMÉRIQUES?

Stéphane Roussel

Titulaire
Chaire de recherche du Canada
en politiques étrangère et de défense canadiennes

Yves Bélanger

Directeur
Groupe de recherche sur l'industrie militaire et la sécurité

L'intégration économique appelle, presque inévitablement, l'intégration en matière de sécurité. Les raisons premières de cette contrainte sont liées à l'incidence de l'insécurité sur les marchés et au bon fonctionnement des mécanismes d'échange et de concurrence. Rappelons-nous l'inquiétude économique et les entraves au commerce (blocage des frontières, etc.) qui ont suivi les attaques contre New York et Washington. L'immigration illégale, pour mentionner une autre cible du discours sécuritaire, affecte la concurrence. L'interdépendance des marchés fait naître des vulnérabilités transnationales ou se pose, compte tenu des spécificités propres au système économique et politique dominant, la nécessité de mettre en place un cadre sécuritaire.

L'Europe n'échappe pas à cette logique. Que ce soit en matière d'application des lois, d'immigration, de politique étrangère ou de défense, les membres de l'Union européenne (UE) collaborent de plus en plus étroitement pour gérer la sécurité de leur espace commun. Ici, l'intégration de la sécurité évoque surtout des mécanismes multilatéraux, où tous les États participants sont assis autour de la même table, comme cela est le cas pour l'espace Schengen ou au sein des instances de l'Organisation du Traité de l'Alliance nord (OTAN). À voir l'évolution spectaculaire de l'Organisation des États américains (OEA) ces dernières années, on serait tenté de croire que ce modèle s'applique aussi de ce côté-ci de l'Atlantique. Or, c'est loin d'être le cas.

Il est vrai que l'OEA cherche à encadrer certains dossiers relatifs à la sécurité des Amériques, comme la lutte contre le terrorisme ou le respect des droits de la personne. Mais ce n'est pas là que se déroulent les activités les plus importantes. En fait, l'architecture de la sécurité des Amériques ressemble au modèle du « moyeu et des rayons », les Etats-Unis étant l'unique point de jonction entre les pays de la région, y compris le Canada. Ainsi, au lieu de se rapprocher des pratiques de l'OTAN ou de l'UE, le modèle qui se dessine dans les Amériques rappelle plutôt le Pacte de Varsovie, l'organisation militaire qui unissait les pays de l'Est à l'Union soviétique au cours de la guerre froide! Ce modèle joue, bien entendu, en faveur de la puissance qui se retrouve au centre du dispositif, puisque celle-ci peut négocier des ententes à la pièce sans craindre de devoir à donner les mêmes avantages à chacun de ses partenaires, ni de faire face à un front commun de ses alliés.

Même dans la zone plus restreinte de l'Amérique du Nord, où l'on pourrait s'attendre à ce que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) donne l'impulsion à un processus de multilatéralisation de la sécurité, c'est le modèle du moyeu et des rayons qui prévaut : les Américains travaillent, d'une part, avec les Mexicains et, d'autre part, avec les Canadiens, sans que de véritables contacts s'établissent entre Mexico et Ottawa. Les gouvernements nord-américains s'accommodent de cette situation, pour des raisons qui sont propres à chacun. Les Canadiens craignent de perdre ce qu'ils considèrent être une « relation privilégiée » avec Washington, alors que le Mexique veut éviter d'être traités par les États-Unis comme les autres États latino-américains, ce qui lui confère des avantages.

À voir Washington discuter d'économie et de sécurité sur une base bilatérale avec les pays les plus influents d'Amérique latine, dont le Brésil, il semble bien que l'intégration commerciale des Amériques est, elle également, appelée à se définir en fonction du même modèle que l'Amérique du Nord. L'émergence d'une authentique approche multilatérale semble improbable.

Pourtant, il n'est pas souhaitable que ce modèle du moyeu et des rayons se cristallise et devienne la norme, car il contribue à institutionnaliser le déséquilibre. Les États Américains qui ne partagent ni les mêmes sensibilités politiques, ni les mêmes cultures, auraient avantage à travailler à la formulation d'une vision négociée collectivement. Tous sont confrontés à l'enjeu qu'est devenu la sécurité et tous font face aux mêmes demandes pressantes de la part des Etats-Unis, encore sous le coup des attentats de l'automne 2001.

Il ne s'agit pas de former un éventuel front commun contre l'influence dominante des Etats-Unis dans la région (même en groupe, les souris ne peuvent dominer l'éléphant!), mais plutôt d'établir une culture de coopération et instituer des pratiques aptes à respecter les spécificités de chacun. Dans un tel cadre, une notion comme celle de la « sécurité humaine » si chère au gouvernement canadien aurait de meilleures chances de progresser. Pour éviter de nourrir les craintes et les susceptibilités nationales, il deviendrait concevable de procéder par petites étapes, en mettant en place des programmes dans des domaines bien spécifiques (lutte contre la corruption, sécurité informatique ou aérienne, protection des infrastructures industrielles, etc.). Quel que soit leur forme et leurs résultats, de tels programmes de coopération présenteraient l'avantage d'éviter que la multiplication des ententes bilatérales avec Washington ne s'impose comme la seule méthode pour gérer les Amériques et approcher cet enjeu central qu'est devenu la sécurité.